

Guide de rédaction du mémoire de projet tutoré de Master 2 CIME

Contrairement au mémoire de M1, il n'y a pas de problématique imposée dans le **mémoire de projet tutoré** de Master 2 qui consiste en une analyse critique d'une tâche (projet) d'une certaine ampleur, effectuée en responsabilité par l'étudiant-e pendant son stage de scolarité en fin de première ou, le plus souvent, de seconde année de master ou de son alternance.

Le mémoire comporte 30 pages (hors annexes), un sommaire automatique et est rédigé avec une police lisible de type : Garamond, Georgia ou Times New Roman de taille 12, avec un interligne de 1,5, le texte étant justifié.

Le mémoire universitaire (à ne pas confondre avec une présentation Power Point) doit être rédigé en français, **ce qui exclut tout jargon incompréhensible, la multiplication des acronymes et bien sûr les termes anglais non accompagnés d'une traduction**. L'ajout d'un glossaire, peut s'avérer utile. L'insertion de photos et de graphiques à profusion est à bannir, préférez le renvoi à des annexes numérotées.

Il donne lieu à une soutenance orale individuelle devant les enseignants chargés du suivi des projets tutorés, qui fixent la date de cette soutenance après la remise de deux exemplaires papier du mémoire au secrétariat de l'IEE et le dépôt d'une copie électronique (sans annexes, en PDF ou en .doc) pour la boîte mail : **sylvie.rouxel02@univ-paris8.fr**

La date de cette soutenance n'est fixée qu'après la remise des exemplaires (version papier et version électronique) et tient compte des disponibilités des enseignants et des professionnels chargés du suivi des projet tutorés, ainsi que de l'étudiant-e.

La soutenance d'une durée totale de 30 minutes se déroule comme suit : l'étudiant-e s'exprime en premier et expose les raisons du choix de l'activité traitée, les difficultés rencontrées et les apports (sur les plans personnels et professionnels) du travail (projet choisi et stage) effectué pendant une dizaine de minutes. Le jury demande ensuite des précisions sur un ou plusieurs points abordés par l'étudiant-e, et/ou pose des questions à finalité technique ou professionnelle en rapport avec le sujet faisant l'objet du mémoire.

Ensuite, le jury délibère immédiatement et détermine la note attribuée à l'étudiant-e au titre de l'EC de Projet tutoré. Cette note (coefficient 3) tient compte :

- De la qualité de l'analyse et du raisonnement pour arriver aux résultats exposés ;
- De la pertinence des solutions retenues/proposées ;
- De la qualité des réponses apportées aux questions posées par le jury ;
- De la présentation orale ;
- De l'intérêt professionnel des tâches réalisées, en particulier du degré d'autonomie atteint par l'étudiant-e pendant son stage/alternance/travail.

Plan du mémoire de projet tutoré de Master 2 CIME

Remerciements

Introduction

1. L'entreprise et l projet

1.1. Présentation de l'entreprise & du secteur

1.2. Présentation du service et des principales missions qui vous sont confiées

1.3. Présentation du projet et des raisons de son développement

1.4. Objectifs/résultats attendus (sur le plan qualitatif et quantitatif)

2. La mise en œuvre du projet

2.1. La planification

2.2. Les ressources

2.2.1. Humaines

2.2.2. Budgétaires

2.2.3. Autres...

2.3. Le déroulement du projet (à articuler en plusieurs étapes et à définir avec le tuteur)

3. Le bilan du projet

3.1. Réalisation des objectifs, justification des écarts et retour sur investissement

3.2. Difficultés rencontrées et solutions apportées

3.3. Propositions d'améliorations générales

3.4. Apports professionnels et personnels

Conclusion